



PRÈS DE 13 000 CONSEILS MUNICIPAUX
DISENT **NON** À L'AUSTÉRITÉ

Manifestons

au moment de la venue de Manuel Valls
au congrès des maires,
Porte de Versailles
Jeudi 27 novembre à 13h30

**METTRE UN COUP
D'ARRÊT À L'AUSTÉRITÉ
ET AU COUP DE FORCE
ANTI-DÉMOCRATIQUE !**

Dans nos communes, dans nos collectivités, l'action publique n'a d'autre but que de répondre aux besoins des populations, de conforter des projets de territoires au plus près de ces besoins. C'est en réalité un atout majeur pour nos concitoyens, pour la démocratie, pour le développement de l'investissement et pour la relance économique indispensable.

Jamais on n'avait vu cela

Les annonces du gouvernement pour la loi de finance 2015 sont extrêmement graves. Elles prévoient une nouvelle baisse des dotations d'État de l'ordre de 11 milliards d'euros jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014/2017 ! À cela s'ajoute la mise en place par l'État de nouvelles politiques publiques non concertées (rythmes scolaires, mise aux normes...) qui grèvent encore le budget des communes.

Les conséquences directes de ces mesures seront, inéluctablement, la réduction et la dégradation des services essentiels rendus aux populations. Elles seront un coup très dur porté à l'investissement public, assuré à 70 % par les collectivités territoriales.

Les élus locaux n'auront d'autres choix que les suivants : soit une réduction drastique de leurs dépenses avec des suppressions massives d'emplois publics et associatifs et de l'offre de services publics essentiels et de proximité, soit une forte augmentation de l'impôt local, soit les deux à la fois. On peut imaginer les répercussions sur la vie de certaines populations locales déjà broyées par

**RÉFORME TERRITORIALE :
LES COOPÉRATIONS
VOLONTAIRES CONTRE LE
DÉCOUPAGE AUTORITAIRE !
NON À LA DISPARITION
DES COMMUNES !**

L'austérité pour les collectivités est inscrite au cœur de la réforme territoriale menée au pas de charge, et avec les ciseaux du législateur : « méga régions » loin des besoins et des citoyens, métropoles aspirant les collectivités, départements vidés de leur substance, intercommunalités géantes (minimum de 20 000 habitants en milieu rural) qui chamboulent dix à quinze années de travail de coopération volontaire entre communes au profit de territoires sans projets ! Et l'on parle de 2000 « communes nouvelles » en France au lieu des 36 000 communes qui sont autant de cœurs battant de la République, d'atouts de proximité et d'efficacité de l'action locale ! Il en est de même pour les départements : ce qui est visé avant tout, c'est l'action sociale et leur rôle structurant pour l'égalité territoriale...

Car la réforme territoriale, c'est une réduction à tous les niveaux de l'action publique, la mise en concurrence des territoires, l'éloignement des lieux de décisions, des territoires ruraux promis à la désertification, la substitution des assemblées élues par des structures technocratiques.

Quelle que soit son opinion sur le processus en cours, peut-on penser qu'il se résoudra positivement sans que les citoyens soient mis au cœur des transformations à opérer, sans un grand débat public, sans qu'il puisse décider par référendum ? Pas de changement de nos institutions démocratiques sans démocratie ! C'est au peuple de décider !

la crise ! Le mouvement sportif, les acteurs culturels, sociaux, l'éducation populaire payeront également le prix fort, et il en sera de même pour le tissu économique et les services publics locaux.

L'opposition est massive dans le pays: près de 13 000 communes, de tous horizons politiques, ont voté une motion de soutien à l'action de l'Association des maires de France qui demande l'arrêt de l'hémorragie.

Les choix de François Hollande, d'appliquer, avec zèle, les injonctions d'Angela Merkel et de la commission européenne, sont d'autant plus intolérables qu'ils prévoient une augmentation des aides aux entreprises (pour s'élever à 41 milliards d'euros (Cice), suppression ou baisse de cotisations sociales patronales...), allouées sans véritable contrôle, et avec pour seul effet à ce jour une poursuite de la dégradation des investissements privés (-0,7% au dernier trimestre) et de l'emploi.

En revanche, notre pays est au premier rang des pays européens pour la rémunération de l'actionnariat, qui a connu une augmentation de 30% au printemps de cette année.

La crise, ce n'est pas pour tout le monde

En réalité, au nom de la réduction de l'endettement, ce sont les collectivités et les ménages qui payent la réduction des prélèvements collectifs sur les entreprises !

Et que dire de l'évasion fiscale qui vient encore de marquer l'actualité avec les pratiques fiscales des grands groupes en étroite complicité avec le Luxembourg ? Cela tourne à l'obscénité ! Cela représente chaque année un manque à gagner pour la France de 60 à 80 milliards d'euros !

L'entêtement du gouvernement à réduire la dépense publique, tout en alimentant généreusement les dividendes, enfonce le pays dans un cycle infernal de récession et de chômage. Alors stop ou encore ?

Il est vital de mettre un coup d'arrêt à cette politique catastrophique pour les collectivités, pour nos concitoyens, pour le pays !

Tout cet argent public alloué sans contrepartie et sans effet sur l'emploi, pourrait être beaucoup plus efficace dans des investissements utiles à nos concitoyens, utiles à l'emploi, utiles à la relance. C'est surtout un déficit persistant de recettes qui explique le niveau de notre endettement.

Ya-t-il dans les territoires, ruraux et urbains, trop ou pas assez de crèches, d'écoles, de transports collectifs, de dessertes utiles, de logements à loyers modérés, d'équipements, de services de proximité ? Et les services publics, un aménagement équilibré des territoires ne sont-ils pas essentiels à la réussite de la transition écologique ?

L'efficacité et la justice, c'est une réforme fiscale d'ensemble qui combat le gâchis de la spéculation en la taxant et qui encourage la relance par le pouvoir d'achat, l'emploi, les services publics.

Les propositions sont nombreuses dans ce sens :

- Remise à plat de l'ensemble des exonérations sociales et fiscales avec ce critère : les aides publiques aux entreprises doivent être utiles à l'emploi et à la croissance.
- Rétablissement d'un impôt économique territorial assis sur le capital des entreprises et taxant les actifs financiers.
- Création d'un haut-commissariat à la protection des intérêts financiers et publics.
- Une véritable loi bancaire, la taxation des flux financiers, le renforcement des conventions fiscales internationales, le contrôle de la circulation des capitaux au sein de l'Union européenne.
- Une mobilisation du crédit bancaire pour financer le développement social et humain et particulièrement, soutenir et développer les services publics.



Association nationale des élus communistes et républicains

10, rue Parmentier 93189 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 51 78 78 Fax : 01 48 51 92 62 www.elunet.org